

*Ministère de l'éducation nationale,  
de la jeunesse et de la vie associative*

*Le Ministre*

*Paris, le* 25 janvier 2011

Madame la Directrice générale,

La conférence nationale sur les rythmes scolaires installée le 7 juin 2010 a fait la preuve de son importance capitale. L'ampleur prise par le débat, comme la qualité des contributions sous leurs diverses formes, attestent que nos concitoyens ont pris la juste mesure des enjeux.

Les plus fragiles de nos élèves éprouvent les plus grandes difficultés à établir leur équilibre et faire progresser leurs savoirs dans le cadre de l'actuelle organisation scolaire. Le rapport de synthèse de la Conférence nationale, remis le 25 janvier 2011, a montré mieux que jamais à quel point notre organisation est trop peu adaptée au mode de vie de notre société.

Des synthèses présentées par le rapport émergent en effet des idées-forces qui semblent acceptées par la plupart des participants :

- la volonté de changement des rythmes scolaires est quasi-unanime,
- le bien-être de l'enfant et ses apprentissages sont au centre du débat. Mais il ne faut pas négliger l'importance de l'évolution de la société : vie des familles parfois recomposées, travail des parents, implication des collectivités territoriales (hors temps scolaire),
- l'évolution des rythmes scolaires demande une réflexion globale : elle dépasse les questions d'organisation du temps. Elle touche aussi, par exemple, au contenu des enseignements, à la manière d'enseigner, à la place des technologies du numérique, aux rôles et aux missions de tous les acteurs éducatifs, aux compétences dévolues aux partenaires des collectivités.

Le rapport met en cohérence ces données. Il en expose les points de convergence, mais il exprime également la nécessité de mieux formuler ou d'approfondir quelques-unes des questions posées.

C'est pourquoi le rapport de synthèse doit à son tour être considéré comme un outil de travail qui va permettre les expertises et les nouvelles réflexions sur lesquelles seront fondées les décisions.

Grâce à l'action du comité de pilotage dont les tâches peuvent s'élargir, et avec les moyens mis à sa disposition par les services du ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative, je vous demande en conséquence d'engager la deuxième phase de la Conférence nationale.

Madame Odile Quintin  
Ancienne Directrice générale de l'éducation et de la culture  
Commission européenne

Les axes de travail du comité de pilotage s'esquissent comme il suit pour les mois à venir.

Il s'agit d'abord d'analyses à renforcer : approfondir les domaines encore trop peu explorés (temps scolaire et péri-scolaire/temps à l'école et temps familial, etc.). Il est ensuite nécessaire d'accroître les comparaisons avec l'Europe, et les décisions qui seront prises doivent s'inscrire dans le cadre des pays frontaliers, voire de l'Europe en son entier. Enfin, il faut envisager, dans toutes leurs conséquences, les évolutions dues à l'école numérique, dont nous savons tous qu'elle représente probablement l'une des plus puissantes sources de progrès dans l'accès aux savoirs.

Les synthèses et les résultats des travaux menés conduiront à des modèles d'évolution pour la journée, la semaine, l'année, modèles qui ne peuvent pas être séparés, et qui doivent toujours viser une meilleure réussite scolaire des élèves.

Dans la période ultérieure d'approfondissement comme dans la phase d'élaboration des modèles et des propositions, vous veillerez à associer les deux rapporteurs généraux qui auront en charge la rédaction du rapport d'orientation remis au début du mois de juin.

Avec eux, il conviendra de proposer des calendriers de mise en œuvre conçus selon l'importance des changements envisagés, et de décrire leurs modalités pratiques, nécessairement progressives.

La nécessité d'une construction réaliste exigera de mesurer les coûts de ces modèles, d'apprécier l'opportunité de modification de textes réglementaires, de proposer de nouveaux partenariats.

Afin de me permettre un véritable choix, je vous demande de diversifier les approches : le comité de pilotage et les deux rapporteurs généraux désignés pour le rapport d'orientation travailleront donc ensemble afin de coordonner et mettre en cohérence les différentes propositions.

Le rapport d'orientation me sera remis au plus tard au début du mois de juin 2011.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice générale, en l'assurance de mes respectueux hommages.

Luc CHATEL